

Rapport des vérificateurs

AUX ACTIONNAIRES DE TSO₃ INC.,

Nous avons vérifié les bilans de TSO₃ inc., aux 31 décembre 2006 et 2005 ainsi que les états des résultats, du surplus d'apport, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de TSO₃ inc., aux 31 décembre 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samsan Bélain
Deloitte + Touche S.E.M.É.N.L.

Comptables agréés

Québec, le 20 février 2007

[le 26 février 2007, pour l'évènement subséquent décrit à la [note 20c](#)]

États des résultats

des exercices terminés les 31 décembre

	2006	2005
VENTES	1 069 739 \$	171 766 \$
FRAIS		
Exploitation	1 643 116	993 642
Marketing	3 184 933	1 872 840
Recherche et développement	1 682 413	1 878 310
Administration	3 090 571	2 378 372
Financiers	17 626	13 700
	9 618 659	7 136 864
PERTE D'EXPLOITATION	8 548 920	6 965 098
AUTRES REVENUS (note 17)	1 071 477	530 213
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (note 13)	-	-
PERTE NETTE	7 477 443 \$	6 434 885 \$
Perte nette par action de base et diluée (note 16)	0,20 \$	0,19 \$

Références :

Amortissement des immobilisations corporelles
et des actifs incorporels (notes 7 et 8)
Intérêts (note 11)
Crédits d'impôts à la recherche et au développement (note 14)
Gain sur taux de change (note 17)

États du surplus d'apport

des exercices terminés les 31 décembre

	2006	2005
Solde au début de l'exercice	4 620 592 \$	2 213 699 \$
Bons de souscription (note 10)	-	1 639 871
Bons de souscription exercés	(269 897)	-
Options de rémunération (note 10)	-	350 350
Options exercées	(2 475)	-
Rémunération à base d'actions (note 10)	651 630	416 672
Solde à la fin de l'exercice	4 999 850 \$	4 620 592 \$

États du déficit

des exercices terminés les 31 décembre

	2006	2005
Solde au début de l'exercice	30 047 204 \$	22 434 946 \$
Frais relatifs à l'émission de capital-actions	-	827 023
Options de rémunération (note 10)	-	350 350
Perte nette	7 477 443	6 434 885
Solde à la fin de l'exercice	37 524 647 \$	30 047 204 \$

Bilans

aux 31 décembre

	2006	2005
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	753 885 \$	294 101 \$
Placements temporaires (note 4)	6 554 897	14 300 902
Débiteurs (note 5)	811 119	344 302
Stocks (note 6)	3 387 837	3 303 258
Frais payés d'avance	133 651	95 894
	11 641 389	18 338 457
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	390 608	416 327
ACTIFS INCORPORELS (note 8)	3 711 742	3 832 250
	15 743 739 \$	22 587 034 \$
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	1 043 700 \$	1 015 491 \$
Produits perçus d'avance	75 709	961 826
	1 119 409	1 977 317
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 10)	47 149 127	46 036 329
Surplus d'apport	4 999 850	4 620 592
Déficit	(37 524 647)	(30 047 204)
	14 624 330	20 609 717
	15 743 739 \$	22 587 034 \$

Au nom du conseil,



Jocelyn Vézina
 Administrateur



Simon Robitaille
 Administrateur

États des flux de trésorerie

des exercices terminés les 31 décembre

	2006	2005
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(7 477 443)\$	(6 434 885)\$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	139 758	157 744
Amortissement des actifs incorporels	220 370	214 350
Amortissement des primes et escomptes sur placements	(131 637)	(66 510)
Rémunération à base d'actions	651 630	416 672
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	882	1 698
Perte sur disposition de placement	6 298	-
	(6 590 142)	(5 710 931)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (<u>note 11</u>)	(1 447 061)	648 905
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(8 037 203)	(5 062 026)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements temporaires	(4 433 793)	(7 256 449)
Disposition de placements temporaires	11 857 500	1 901 535
Acquisition d'immobilisations corporelles	(116 723)	(87 496)
Acquisition d'actifs incorporels	(99 862)	(138 605)
Cession d'immobilisations corporelles	1 802	9 300
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	7 208 924	(5 571 715)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Options exercées	65 632	-
Bons de souscription exercés	774 794	-
Émission de capital-actions	-	10 024 280
Frais relatifs à l'émission de capital-actions	-	(827 023)
Remboursement de la dette à long terme	-	(68 500)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	840 426	9 128 757
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	12 147	(1 504 984)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	7 296 635	8 801 619
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (<u>note 11</u>)	7 308 782 \$	7 296 635 \$

Notes complémentaires

des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Société a été constituée le 10 juin 1998 en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies du Québec. Ses activités consistent à développer et à commercialiser un procédé de stérilisation d'instruments médicaux sensibles à la chaleur, utilisant l'ozone comme agent stérilisant.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actif et de passif inscrits et sur les renseignements fournis quant aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants inscrits au titre des produits et des charges constatés au cours de la période considérée. Étant donné que le processus de présentation de l'information financière suppose l'utilisation d'estimations, les résultats réels pourraient différer de celles-ci.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des soldes bancaires et des placements temporaires très liquides, dont les échéances sont égales ou inférieures à trois mois, détenus dans le but de rencontrer les engagements à court terme.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût incluant l'amortissement de la prime ou de l'escompte et de la valeur de marché. Les primes et les escomptes sont amortis sur la durée des placements temporaires.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement pour les matières premières et au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette pour les produits en cours et les produits finis. Le coût des stocks est essentiellement déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des produits en cours et des produits finis se compose du coût des matières premières et d'une juste part de la main-d'œuvre et des frais généraux de fabrication.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif, à l'exception des logiciels, du site Web et des améliorations locatives qui sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux annuels ou durées de vie utile suivants :

<i>Mobilier de bureau, kiosque, équipements et outillages</i>	<i>20 %</i>
<i>Équipements informatiques et chariot élévateur</i>	<i>30 %</i>
<i>Logiciels et site Web</i>	<i>3 ans</i>
<i>Améliorations locatives</i>	<i>Durée du bail</i>

Notes complémentaires

des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

2. CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués du coût d'acquisition d'une licence portant sur un brevet, du coût d'acquisition d'une technologie, incluant tous les droits qui y sont rattachés, du coût des brevets et du coût des marques de commerce.

L'amortissement des actifs incorporels est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie de ceux-ci, soit :

<i>Brevets</i>	<i>20 ans</i>
<i>Licence</i>	<i>16 ans</i>
<i>Marques de commerce</i>	<i>10 et 15 ans</i>

La technologie est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de vie utile estimative de 20 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Conversion des devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en dollars canadiens de la façon suivante : les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de l'opération. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis au taux historique. Les gains ou les pertes de change résultant de cette conversion sont portés aux résultats.

Aide gouvernementale et crédits d'impôts à la recherche et au développement

L'aide gouvernementale est comptabilisée aux états financiers lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société s'est conformée, et qu'elle continuera de se conformer, à toutes les conditions nécessaires pour obtenir l'aide en question.

La Société engage des frais de recherche et de développement qui sont admissibles aux crédits d'impôts. Les crédits d'impôts enregistrés sont établis en fonction des estimations de la direction à l'égard des montants qui devraient être recouverts et sont assujettis à une vérification par les autorités fiscales.

L'aide gouvernementale, y compris les crédits d'impôts pour les frais de recherche scientifique et de développement expérimental, est présentée en diminution du coût des actifs connexes ou dans les autres revenus.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, des impôts futurs sont constatés en fonction des conséquences fiscales prévues des écarts entre la valeur comptable des éléments du bilan et leur valeur fiscale, en utilisant les taux d'imposition en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont. L'actif d'impôts futurs est constaté aux opérations seulement lorsqu'il est plus probable qu'improbable que les éléments qui y donnent lieu se réaliseront.

Notes complémentaires

des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

2. CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Constatation des revenus

La Société génère des revenus principalement par la vente d'unités de stérilisation à l'ozone, de pièces et d'instruments relatifs à ces unités et par des contrats de service et d'entretien des unités. La Société s'engage généralement dans des accords de prestations multiples génératrices de produits qui incluent la livraison des unités, l'installation, l'entretien, le service après-vente et les services de consultation. La Société constate ses revenus lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les marchandises sont expédiées aux clients, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus provenant d'accords de prestations multiples, génératrices de produits, sont reconnus séparément pour chacun des éléments lorsque des preuves objectives en possession de la Société existent. Si celles-ci ne peuvent être établies, les revenus sont reportés et reconnus linéairement sur la durée du contrat.

Les revenus relatifs aux unités vendues, aux pièces et instruments relatifs à ces unités, aux services d'installation et de consultation sont reconnus lors de la livraison et de l'acceptation par le client des services reçus. Les contrats d'entretien et de services sont reconnus linéairement sur la durée du contrat.

Provision pour garantie

La Société offre à ses clients une garantie standard pour une période de 12 mois. Ces revenus de garantie sont reportés et reconnus linéairement sur la durée du contrat. Le coût estimatif de la garantie est basé sur l'historique de la Société concernant la défektivité des unités de stérilisation à l'ozone, des pièces et des instruments relatifs à ces unités, sur la probabilité que ces défektivités surviennent ainsi que sur les coûts de réparation. Compte tenu que l'historique de la Société concernant ces garanties est très récent, la Société comptabilise les coûts de ces garanties uniquement lorsqu'ils sont engagés.

Rémunération à base d'actions

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour mesurer la charge de rémunération à la date d'attribution d'options à des salariés. La juste valeur est établie à l'aide du modèle d'évaluation des options Black et Scholes et elle est amortie aux résultats sur la période d'acquisition; la contrepartie est inscrite au surplus d'apport. Lorsque les options sont exercées, le surplus d'apport afférent ainsi que le produit reçu par la Société sont portés au crédit du capital-actions.

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

La Société a adopté la note d'orientation comptable (NOC-15) de l'ICCA intitulée « *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* » (EDDV). Les EDDV sont des entités dans lesquelles les investisseurs en instruments de capitaux propres ne détiennent pas une participation financière majoritaire ou dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour permettre à l'entité de se financer sans le soutien supplémentaire d'autres parties. La NOC-15 prévoit la consolidation d'une EDDV par son principal bénéficiaire : celui-ci est défini comme la partie qui obtient la majorité des rendements résiduels et/ou assume la majorité des pertes découlant des activités de l'EDDV. La Société a déterminé que cette norme n'a aucun impact sur ses états financiers.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Instruments financiers

En 2005, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1530 intitulé « *Résultat étendu* », le chapitre 3855 intitulé « *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation* » et le chapitre 3865 intitulé « *Couvertures* ». Ces trois normes entreront en vigueur pour la Société le 1^{er} janvier 2007.

Notes complémentaires

des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

3. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES (SUITE)

Instrument financiers – comptabilisation et évaluation

En vertu de cette nouvelle norme, tous les actifs financiers seront classés dans l'une des catégories suivantes : placements détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, instruments détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente et les passifs financiers; instruments détenus à des fins de transaction ou autres. Les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction seront évalués à leur juste valeur, et les gains et pertes seront comptabilisés dans le bénéfice net. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers classés « autres » seront évalués au coût amorti selon le taux d'intérêt effectif. Les instruments financiers disponibles à la vente seront évalués à leur juste valeur, et tous les gains et les pertes non réalisés seront comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. La nouvelle norme permet aux entités de désigner tout instrument financier comme détenu à des fins de transaction lors de sa comptabilisation initiale ou lors de l'adoption de cette norme, et ce, même si cet instrument financier ne répondait pas à la définition d'un instrument financier détenus à des fins de transaction. Les instruments financiers classés détenus à des fins de transaction en vertu de l'option d'évaluation à la juste valeur doivent avoir une juste valeur fiable.

Tous les instruments financiers doivent être initialement inscrits dans le bilan à la juste valeur sauf en ce qui a trait aux opérations entre apparentés. L'évaluation au cours des périodes subséquentes sera déterminée par la catégorie dans laquelle l'instrument financier a été classé.

La juste valeur des instruments financiers correspond au montant duquel cet instrument financier pourrait être négocié en toute connaissance de cause et volontairement entre les parties impliquées. La juste valeur est basée sur les prix (cours acheteur-vendeur) provenant d'un marché actif. Si ce n'est pas le cas, la juste valeur est basée sur les prix de marché prévalant pour des instruments ayant des caractéristiques et des profils de risque similaires ou des modèles d'évaluation interne ou externe utilisant des données observables sur le marché.

Selon cette nouvelle norme, les instruments financiers dérivés doivent être comptabilisés à la juste valeur sauf s'ils sont spécifiquement désignés à titre de relation de couverture efficace, et la variation de la juste valeur sera comptabilisée directement dans le bénéfice net.

La Société a choisi de classer les placements temporaires à titre d'instruments détenus pour les fins de transaction. En conséquence, toute variation de la juste valeur de ces actifs sera comptabilisée directement dans le bénéfice net (perte nette).

Résultat étendu

À la suite de l'adoption de ces normes, un nouveau poste, *autres éléments du résultat étendu cumulé*, sera ajouté aux capitaux propres dans le bilan. La nouvelle catégorie inclura les gains et pertes non réalisés nets d'impôts des actifs financiers classés comme disponibles à la vente ainsi que les gains et pertes sur écart de conversion.

Couvertures

Cette nouvelle norme définit les critères d'application de la comptabilité de couverture ainsi que la façon d'appliquer la comptabilité de couverture à chacune des stratégies de couverture permises.

Les incidences de l'adoption de ces normes

Les ajustements attribuables à la classification à titre d'instruments détenus à des fins de transaction de certains actifs et passifs seront reconnus dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis (déficit) en date du 1^{er} janvier 2007. Les ajustements provenant de la réévaluation des actifs financiers classés disponibles à la vente seront reconnus dans le solde d'ouverture des autres éléments du résultat étendu cumulé en date du 1^{er} janvier 2007.

La Société n'a pas encore déterminé l'impact de l'adoption des nouvelles normes sur les états financiers de la Société.

Notes complémentaires

des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2006	2005
Papier commercial et diverses obligations, échéant à diverses dates jusqu'en mars 2007, rendement moyen de 3,83 % (valeur de marché de 6 114 211 \$)	6 114 211 \$	8 554 882 \$
Certificats de dépôt, échéant en février 2007, rendement moyen de 3 % (valeur de marché équivalente)	102 564	581 500
Fonds de marché monétaire (valeur de marché de 358 337 \$)	338 122	4 066 926
Fonds de rendement stratégique	-	1 097 594
	6 554 897 \$	14 300 902 \$

Les placements temporaires qui rencontrent la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie totalisent 6 554 897 \$ au 31 décembre 2006 (7 002 534 \$ en 2005).

5. DÉBITEURS

	2006	2005
Comptes à recevoir	464 477 \$	8 033 \$
Subventions à recevoir	9 807	2 457
Crédits d'impôts à recevoir	297 000	249 000
Autres	39 835	84 812
	811 119 \$	344 302 \$

6. STOCKS

	2006	2005
Matières premières	969 286 \$	851 554 \$
Produits en cours	106 281	306 949
Produits finis	1 935 210	1 231 324
Produits finis en consignation	377 060	913 431
	3 387 837 \$	3 303 258 \$

Notes complémentaires

des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2006			2005
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Équipements et outillages	452 327 \$	305 391 \$	146 936 \$	178 100 \$
Équipements informatiques	354 840	237 740	117 100	120 495
Logiciels	305 513	254 539	50 974	40 190
Mobilier de bureau	105 278	59 881	45 397	49 872
Chariot élévateur	14 115	11 234	2 881	4 115
Site Web	44 077	36 381	7 696	12 827
Kiosque	18 259	6 770	11 489	3 012
Améliorations locatives	172 891	164 756	8 135	7 716
	1 467 300 \$	1 076 692 \$	390 608 \$	416 327 \$

L'amortissement de l'exercice est de 139 758 \$ (157 744 \$ en 2005).

8. ACTIFS INCORPORELS

	2006			2005
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Technologie	2 978 874 \$	297 888 \$	2 680 986 \$	2 829 930 \$
Licence	991 063	185 824	805 239	867 180
Brevets	233 621	12 771	220 850	135 140
Marques de commerce	4 846	179	4 667	-
	4 208 404 \$	496 662 \$	3 711 742 \$	3 832 250 \$

L'amortissement de l'exercice est de 220 370 \$ (214 350 \$ en 2005).

9. FACILITÉS DE CRÉDIT

La Société dispose d'une marge de crédit lui permettant d'obtenir des avances jusqu'à un maximum de 350 000 \$. Cette marge de crédit, qui est renouvelable annuellement, porte intérêt au taux préférentiel plus 1 %. Les comptes débiteurs et les stocks de la Société sont donnés en garantie de cette marge de crédit et la Société doit respecter certains ratios financiers que l'on retrouve habituellement dans ce type de prêt. Au 31 décembre 2006, cette marge de crédit était inutilisée.

Notes complémentaires

des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

10. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Actions en nombre illimité

Ordinaires, votantes, participantes, sans valeur nominale

Catégorie A, votantes, participantes, d'une valeur nominale de 1,00 \$ chacune

Catégorie B, votantes, participantes, sans valeur nominale

	2006	2005
Émis		
36 800 853 actions ordinaires (36 413 695 en 2005)	47 149 127 \$	46 036 329 \$

Le 7 juillet 2005, la Société a émis 5 000 000 d'unités au prix de 2,00 \$ l'unité. Chacune de ces unités étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la Société au prix de 2,50 \$ en tout temps jusqu'au 7 juillet 2007.

Le produit de cette émission d'unités a été réparti de façon proportionnelle entre le capital-actions et le surplus d'apport selon la juste valeur respective des actions et des bons de souscription émis.

Au cours de l'exercice 2005, des porteurs ont exercé leurs options d'achat d'actions; ils ont souscrit un total de 13 400 actions en contrepartie de 24 280 \$.

Au cours de l'exercice 2006, des porteurs ont exercé certaines options et bons de souscription; ils ont souscrit 387 158 actions pour un total de 840 426 \$.

Régime d'options d'achat d'actions

Le conseil d'administration de la Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions destiné uniquement aux administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs de services de la Société, lequel a été ratifié par les actionnaires de la Société. Le nombre total d'actions ordinaires du capital-actions de la Société pouvant être émises en vertu du présent régime est de 2 713 872 actions. Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'un titulaire ne doit représenter, en aucun temps, plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société lors de l'octroi moins le nombre total d'options déjà exercées par cette personne en vertu de toute autre option d'achat d'actions. Les options octroyées aux termes de ce régime, lesquelles sont acquises sur une période de trois ans, peuvent être levées dans un délai maximum de dix ans à compter de la date d'octroi.

Au cours de l'exercice 2006, la Société a octroyé à ses employés 458 001 options d'achat d'actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 3,00 \$. La juste valeur moyenne pondérée unitaire de ces options d'achat d'actions s'établit à 2,12 \$.

Notes complémentaires

des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

10. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Les charges de rémunération se rapportant aux options octroyées ont été amorties selon la méthode de l'acquisition graduelle et ont donné lieu à des charges de rémunération de 651 630 \$ en 2006 (416 672 \$ en 2005). Les options octroyées au cours des exercices 2003 à 2006 entraîneront également des charges additionnelles de rémunération de 494 127 \$ en 2007, 214 853 \$ en 2008 et 53 819 \$ en 2009.

La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées est estimée au moyen du modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

<i>Taux d'intérêt sans risque</i>	4,29 %
<i>Volatilité prévue</i>	59,1 %
<i>Durée</i>	10 ans
<i>Rendement en dividende prévu</i>	0 %

Le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes a été développé dans le but de déterminer la juste valeur des options négociables qui ne sont pas assujetties à des restrictions d'acquisition et qui sont totalement transférables. Une pratique qui diffère de façon importante des attributions d'options d'achat d'actions de la Société. Les modèles d'évaluation du prix des options nécessitent également des évaluations dont le niveau de subjectivité est élevé et incluent le degré de volatilité attendu des actions sous-jacentes. Tout changement apporté aux hypothèses peut affecter de manière appréciable les évaluations des justes valeurs.

Les options d'achat d'actions ont varié comme suit :

	2006		2005	
	NOMBRE	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
En circulation au début de l'exercice	2 002 826	1,99 \$	1 734 516	1,96 \$
Octroyées	458 001	3,00	352 710	2,15
Levées	(35 800)	1,83	(13 400)	1,81
Annulées	(132 961)	2,68	(71 000)	1,95
En circulation à la fin de l'exercice	2 292 066	2,16 \$	2 002 826	1,99 \$
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	1 564 768	1,95 \$	1 281 967	1,95 \$

Notes complémentaires

des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

10. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la Société au 31 décembre 2006 :

PRIX D'EXERCICE	2006 OPTIONS EN CIRCULATION		OPTIONS POUVANT ÊTRE LEVÉES	
	NOMBRE	DURÉE DE VIE CONTRACTUELLE MOYENNE (ANNÉES)	NOMBRE	DURÉE DE VIE CONTRACTUELLE MOYENNE (ANNÉES)
1,35 à 1,85 \$	1 539 732	5,42	1 366 324	5,06
2,30 à 2,99 \$	380 333	9,15	63 444	7,91
3,10 à 3,45 \$	372 001	8,37	135 000	6,80
	2 292 066	6,52	1 564 768	5,33

Bons de souscription et autres options

Lors de l'émission des 5 000 000 d'unités survenue le 7 juillet 2005, 2 500 000 bons de souscription ont été octroyés. Chacun de ces bons permet l'achat d'une action ordinaire de la Société à un prix de 2,50 \$ jusqu'au 7 juillet 2007. Au cours de l'exercice 2006, 80 150 de ces bons ont été exercés.

De plus, à titre de contrepartie additionnelle pour les services rendus dans le cadre de cette émission d'unités, la Société a octroyé 350 000 bons de souscription aux placeurs pour compte. Chacun de ces bons permet de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 2,18 \$ l'action, et ce, d'ici au 7 janvier 2007. Au cours de l'exercice 2006, 148 750 de ces bons ont été exercés. Au cours de l'exercice, 338 018 bons de souscription émis dans le cadre d'une transaction antérieure sont venus à expiration.

Les bons de souscription et autres options ont varié comme suit :

	2006		2005	
	NOMBRE	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
En circulation au début de l'exercice	3 310 476	2,41 \$	460 476	2,12 \$
Octroyées	-	-	2 850 000	2,46
Levées	(351 358)	2,21	-	-
Expirés	(338 018)	2,15	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	2 621 100	2,48 \$	3 310 476	2,41 \$
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	2 621 100	2,48 \$	3 310 476	2,41 \$

Notes complémentaires

des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

10. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les bons de souscription et autres options au 31 décembre 2006 :

PRIX D'EXERCICE	2006		2006	
	BONS DE SOUSCRIPTION ET AUTRES OPTIONS EN CIRCULATION		BONS DE SOUSCRIPTION ET AUTRES OPTIONS POUVANT ÊTRE LEVÉS	
	NOMBRE	DURÉE DE VIE CONTRACTUELLE MOYENNE RESTANTE (ANNÉES)	NOMBRE	DURÉE DE VIE CONTRACTUELLE MOYENNE RESTANTE (ANNÉES)
2,18 \$	201 250	0,02	201 250	0,02
2,50 \$	2 419 850	0,52	2 419 850	0,52
	2 621 100	0,48	2 621 100	0,48

11. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2006	2005
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>		
Diminution (augmentation) de l'actif à court terme		
Débiteurs	(418 817) \$	6 029 \$
Crédits d'impôts à recevoir	(48 000)	(18 000)
Stocks	(84 579)	(457 672)
Frais payés d'avance	(37 757)	(47 023)
Augmentation (diminution) du passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	28 209	239 805
Produits perçus d'avance	(886 117)	925 766
	(1 447 061) \$	648 905 \$
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>		
Encaisse	753 885 \$	294 101 \$
Placements temporaires, échéant à moins de trois mois	6 554 897	7 002 534
	7 308 782 \$	7 296 635 \$
<i>Intérêts</i>		
Encaissés	157 505 \$	71 026 \$
<i>Crédits d'impôts à la recherche et au développement</i>		
Encaissés	270 554 \$	201 533 \$

Notes complémentaires

des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

12. OPÉRATIONS ENTRE SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Au cours de l'exercice, la Société a effectué les opérations suivantes, mesurées à la juste valeur, avec une société détenue par des actionnaires de la Société :

	2006	2005
Loyer	57 804 \$	56 560 \$
Autres frais reliés au bail	76 431	73 462
	134 235 \$	130 022 \$

Au 31 décembre 2006, une somme de 4 279 \$ est incluse dans les créiteurs relativement à la société apparentée.

13. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour les fins fiscales, les opérations de chacun des exercices se terminent par une perte à valoir contre des revenus imposables futurs. La charge aux opérations de l'exercice est attribuable aux impôts reliés au capital de la Société.

L'ensemble des pertes reportées au 31 décembre 2006 se détaille comme suit :

Années limites de report	Pertes reportées	
	Fédéral	Provincial
2026	5 893 000 \$	5 494 000 \$
2015	5 009 000	4 700 000
2014	4 601 000	4 380 000
2010	4 188 000	4 018 000
2009	2 793 000	2 610 000
2008	1 426 000	1 426 000
2007	145 000	145 000
	24 055 000 \$	22 773 000 \$

Au 31 décembre 2006, en plus de ces pertes reportées, la Société dispose de dépenses de recherche et développement non déduites (5 950 000 \$ au fédéral et 8 500 000 \$ au provincial) et de 623 000 \$ de frais de financement à valoir contre des revenus imposables futurs. L'avantage fiscal latent, estimé à 9 621 000 \$, relatif à ces pertes reportées et dépenses non déduites n'a pas été comptabilisé.

Relativement aux immobilisations corporelles, la Société dispose d'un actif d'impôts futurs relié au coût fiscal plus élevé que la valeur nette comptable de ces immobilisations, estimé à 623 000 \$, qui n'a pas été comptabilisé.

De plus, au 31 décembre 2006, la Société dispose de 1 320 000 \$ de crédits d'impôts additionnels représentant la partie non encaissable et non comptabilisée du crédit fédéral.

Notes complémentaires

des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

13. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

Également, le coût fiscal des actifs incorporels est de 581 000 \$ (valeur nette aux livres de 3 711 742 \$) dû au fait que la Société s'est prévalu de la disposition des lois fédérale et provinciale des impôts sur le revenu concernant les roulements. Les impôts futurs estimés à 680 000 \$ et résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs incorporels n'ont pas été comptabilisés.

L'actif d'impôts futurs, lié aux pertes fiscales et dépenses non déduites, pourra être comptabilisé aux états financiers et se traduira par une augmentation des résultats et des capitaux propres lorsque la Société jugera probable qu'elle puisse utiliser ces pertes. En même temps, le passif d'impôts futurs lié au coût fiscal des actifs incorporels sera comptabilisé augmentant d'autant le montant des actifs incorporels.

14. CRÉDITS D'IMPÔTS À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT

Pour les fins de l'établissement de ces crédits d'impôts, les frais de recherche et développement engagés au cours de l'exercice totalisent 998 788 \$ (1 123 150 \$ en 2005); de ces frais de recherche et développement, 5 755 \$ au 31 décembre 2006 (22 470 \$ en 2005) sont reliés aux immobilisations.

Certains de ces frais ont qualifié la Société à des crédits d'impôts à la recherche scientifique remboursables, dont un solde de 297 000 \$ au 31 décembre 2006.

Les crédits d'impôts reçus pour l'exercice 2005 n'ont pas encore fait l'objet d'une révision par les autorités fiscales. Par conséquent, le montant octroyé pourrait différer du montant déjà comptabilisé.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE CHANGE

La Société réalise approximativement 78 % de son chiffre d'affaires principalement en dollars américains et est donc exposée aux fluctuations des devises. Ce risque est partiellement contrebalancé par des achats et des frais d'exploitation en dollars américains.

JUSTE VALEUR

La juste valeur de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Notes complémentaires

des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

16. RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le résultat de base par action et le résultat dilué par action :

	2006	2005
Perte nette		
De base et diluée	7 477 443 \$	6 434 885 \$
Nombre d'actions		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ⁽¹⁾	36 560 408	33 824 100
Perte par action		
De base	0,20 \$	0,19 \$
Diluée ⁽¹⁾	0,20 \$	0,19 \$

(1) Le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation est établi en fonction du nombre d'actions ordinaires selon une moyenne pondérée basée sur la fraction de la période au cours de laquelle elles étaient en circulation.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation demeure inchangé pour le calcul de la perte diluée par action compte tenu que l'inclusion d'actions ordinaires potentielles dans le calcul du résultat (perte) dilué par action a toujours un effet antidilutif.

17. AUTRES REVENUS

	2006	2005
Revenus de placements	481 206 \$	221 633 \$
Crédits d'impôts à la recherche et au développement	318 554	242 563
Subventions gouvernementales	253 967	34 999
Gain sur taux de change	9 800	30 397
Pertes sur disposition d'actif	(882)	(1 698)
Autres	8 832	2 319
	1 071 477 \$	530 213 \$

La Société a conclu avec *IQ Immigrants Investisseurs inc.*, une convention de contribution financière non remboursable en vertu de laquelle la Société peut recevoir un montant de 1 000 000 \$ encaissable en quatre versements annuels de 250 000 \$ à compter de l'année 2002. Au cours du présent exercice et des exercices précédents, la Société a encaissé les trois premiers de ces quatre versements, soit 750 000 \$. Au 31 décembre 2006, la Société est éligible au solde de 250 000 \$ sujet à l'atteinte de certains objectifs.

Notes complémentaires

des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

18. INFORMATIONS SECTORIELLES

Les produits d'exploitation par secteurs géographiques se détaillent comme suit :

	2006	2005
Canada	234 722 \$	1 774 \$
États-Unis	835 017	169 922
	1 069 739 \$	171 696 \$

Les produits d'exploitation sont répartis entre les secteurs géographiques en fonction de la localisation du client.

19. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

La Société s'est engagée à payer un montant de 30 000 \$ par site de référence canadien et 22 844 \$ (20 000 \$US) par site de référence américain. Au 31 décembre 2006, la Société a signé des ententes avec des sites de référence totalisant un engagement de 369 908 \$. Au cours de l'année, ces ententes se sont presque toutes terminées. Au 31 décembre 2006, il ne reste que quatre sites de référence actifs totalisant une somme de 105 688 \$. Un montant de 256 880 \$ fut payé pour l'ensemble des sites de référence depuis 2003.

La Société s'est engagée à verser, en vertu de contrats de location-exploitation, 28 355 \$ en 2007, 19 632 \$ en 2008, 3 589 \$ en 2009 et 839 \$ en 2010.

La Société s'est engagée à payer, en vertu d'un contrat de recherche, une somme totale de 113 453 \$ (75 000 €). Au 31 décembre 2006, 11 345 \$ (7 500 €) avaient été versés. La Société prévoit verser 102 108 \$ (67 500 €) au cours de 2007.

La Société s'est engagée à payer, en vertu d'un contrat de recherche, une somme totale de 24 477 \$. Au 31 décembre 2006, 12 338 \$ avaient été versés. La Société prévoit verser 12 339 \$ au cours de 2007.

Notes complémentaires

des exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

20. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

- a) Au début de l'année 2007, des porteurs ont exercé certaines options et ont souscrit à 231 249 actions pour un total de 511 290 \$.
- b) Le 14 février 2007, la Société a conclu une entente de prise ferme afin d'offrir 8 000 000 d'unités (les « Unités ») à un prix de 2,50 \$ par Unité pour un produit brut de placement de 20 000 000 \$. Chaque Unité consiste en une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permettra à son détenteur de se porter acquéreur d'une action ordinaire supplémentaire, à un prix de 3,00 \$ pendant une période de deux ans suivant la date de clôture.

Par ailleurs, cette entente prévoit, à titre de contrepartie additionnelle aux placeurs pour compte, l'attribution d'un nombre de bons de souscription égale à 5 % du nombre d'unités émises. Chacun de ces bons permettrait de souscrire à une action ordinaire de la Société à un prix de 2,50 \$, et ce, pour une période de 18 mois suivant la clôture de la prise ferme.

- c) Le 26 février 2007, la Société a déposé un prospectus définitif offrant 8 000 000 d'unités (les « Unités ») à un prix de 2,50 \$ par Unité pour un produit brut de placement de 20 000 000 \$. La Société a également consenti une option pour attribution excédentaire visant l'achat d'Unités additionnelles représentant 15 % des Unités émises dans le cadre du placement. Chaque bon de souscription entier permettra à son détenteur de se porter acquéreur d'une action ordinaire supplémentaire, à un prix de 3,00 \$ pendant une période de deux ans suivant la date de clôture.

La clôture du placement devrait avoir lieu le ou vers le 8 mars 2007 et est assujettie à certaines conditions, incluant l'obtention des approbations réglementaires requises, dont celles du TSX.

21. DONNÉES COMPARATIVES

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice en cours.

ADMINISTRATEURS

Jocelyn Vézina
Président-directeur général
TSO₃ inc.

Simon Robitaille
Vice-président aux
opérations et directeur
de la recherche TSO₃ inc.

André Boulanger
Ingénieur
Gestion de projets

Germain Carrière
Président et chef
de l'exploitation
Valeurs mobilières Desjardins

André de Villers
Président CEMA

Régis Labeaume
Président-directeur général
de la Fondation
de l'Entrepreneurship

Serge Lapointe
Directeur de portefeuille
Science de la vie
Fonds de solidarité FTQ

Jacques Marcotte
Président
Les Industries Feminica inc.

COMITÉ D'AVISEURS SCIENTIFIQUES

Charles O. Hancock, RAC
(Regulatory Affairs
Professionals)
Conseiller en affaires
réglementaires

Bernard Legube, Ph. D.
Professeur
Université de Poitiers, France
Chimie de l'eau et
de l'environnement

Richard Marchand, MD
Microbiologiste
et infectiologue
Consultant

Gregg Mosley
Président
Biotest Laboratories
Minneapolis

Paul S. Malchesky, D. Ing.
Chef des opérations
scientifiques
EnviroSystems, Inc.
Californie

James W. Tatalick
Consultant

COORDONNÉES

Symbole boursier : TOS

Inscription : TSX

**Société de fiducie
Computershare du Canada**
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec)
Canada H3A 3S8
Téléphone: (514) 982-7888
Télécopieur : (514) 982-7580

Vérificateurs
Samson Bélair Deloitte &
Touche, s.e.n.c.r.l.
925, Grande-Allée Ouest
Bureau 400
Québec (Québec)
Canada G1S 4Z4
Téléphone : (418) 624-3333
Télécopieur : (418) 624-0414

**Conseillers juridiques
Propriété intellectuelle**
Borden Ladner Gervais LLP
Ottawa

Conseillers juridiques
Droit des sociétés
Lavery, De Billy, s.e.n.c.r.l

Banque
Banque Nationale du Canada

**Assemblée annuelle
des actionnaires**

Le jeudi 3 mai 2007
à 10 h 30
Musée McCord
d'histoire canadienne
Théâtre J. Armand Bombardier
690, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)

**Communications et
relations aux investisseurs**

Caroline Côté
2505, avenue Dalton
Québec (Québec)
Canada G1P 3S5
Téléphone : (418) 651-0003
poste 237
Télécopieur : (418) 653-5726
Courrier électronique :
ccote@tso3.com

*An English version of this
Annual Report is available
upon request.*